

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

SENSATIONNELLE
BLANC
à des prix inconnus
jusqu'à ce jour
Palais
de la Nouveauté
29, Rue Pierre-Motta, 29
ROUBAIX
(Face aux Halles)

ABONNEMENTS..... } Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 75.00
} France et Belgique..... 23.00; 43.00; 80.00

ABONNEMENTS
REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906, 1^{er} et, C. Chèques
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37, postaux
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07 57 Lille

UN ARTICLE du professeur Hirsch sur la stabilisation du franc et l'entente économique franco-allemande

Le professeur Julius Hirsch, qui a fait récemment, à Paris, une conférence sur la rationalisation économique, a publié, dans le Berliner Tageblatt du 31 décembre, un long article dans lequel il expose les impressions qu'il a retirées de son séjour en France.

La première question que M. Hirsch se pose est de savoir si la France, à elle seule, sera assez forte pour maintenir le franc au cours de 125 environ pour une livre et quelles seront les conséquences de la hausse de la monnaie française. Il est probable, dit-il, qu'au cours des mois prochains, la passivité de la balance commerciale française s'accroîtra. Si l'on estime aujourd'hui, en France, que la situation actuelle correspond à la parité des prix de gros et que le niveau des prix intérieurs correspond au cours de 125 francs pour une livre, on oublie qu'une moyenne générale de ce genre se compose de deux lignes différentes. Une partie des marchandises est au-dessous d'une de ces lignes, l'autre partie est au-dessus. Et cette dernière ne plus être exportée; or, elle représente presque toujours une fraction importante des exportations totales. Réciproquement, d'autres marchandises deviennent susceptibles d'être importées, elles entrent dans le pays et il faut les payer sur la réserve de devises qui a été constituée. C'est ainsi qu'en 1920 dit M. Hirsch, lorsque le gouvernement du Reich était à peu près maître du cours du mark, il fut obligé de le fixer plus bas qu'il n'eût été nécessaire pour correspondre à la moyenne des prix de gros. La France, sans doute, n'agira pas de même, pour ne pas influencer l'opinion politique. Mais, si la situation était analogue à celle de l'Allemagne, la masse de manœuvres aurait disparu dans un délai de trois à quatre mois, à moins que la Banque de France n'engage sa réserve d'or. La vie économique souffrirait sensiblement plus d'un haut cours de stabilisation que d'un cours plus bas, qui laisse encore au pays une certaine force d'exportation et qui lui permet de s'adapter. Il est douteux cependant que les ressources de la France soient assez grandes pour laisser le franc atteindre un niveau de stabilisation plus bas.

Il est facile, dit M. Hirsch, de prédire deux conséquences : le chômage et la disette de crédit. Déjà la grève des acheteurs a commencé et les producteurs de la dévotion des changes étrangers quittent la France. Mais la France, jusqu'à présent, ne voit pas croître le danger de chômage. Ce danger, pense-t-il, ne la touchera pas, étant donné qu'un million et demi d'étrangers travaillent sur son sol et que c'est sur eux que s'exercera d'abord l'effet de la crise.

Le problème des crédits, lui non plus, n'a pas été, jusqu'à présent, l'objet de graves préoccupations. La France compte que le retour des capitaux exportés parera au plus pressé et que, pour le reste, le capital étranger viendra à son aide, comme ce fut le cas pour l'Allemagne. Mais c'est là, d'après M. Hirsch, une erreur, du moins aussi longtemps que le problème des dettes envers l'Amérique ne sera pas réglé. Ces problèmes paraissent secondaires aux milieux économiques français, qui sont désireux seulement de voir les changes se stabiliser, parce que la hausse du franc a des effets analogues à la baisse, à savoir de faire gagner à l'un ce que l'autre perd, sans pour cela rendre compte exactement pourquoi, comment quand et dans quelle mesure on gagne ou l'on perd.

Dans la situation économique présente de la France, et étant donné l'abondance provisoire de devises dont dispose le pays, le plan de Thoiry a perdu pour la France une partie de son attrait. Car la hausse du franc a mis entre les mains du gouvernement presque autant de devises que la mobilisation des obligations de chemins de fer, liée à des sacrifices de toutes sortes, en aurait rapporté.

Néanmoins, la volonté d'une entente large et profonde avec l'Allemagne est à peu près générale. Cette volonté est surtout apparente dans les milieux économiques français. A cet égard, M. Hirsch rappelle les accords internationaux qui ont été conclus au cours des derniers mois, et qui portent sur le fer, la potasse, l'aluminium, les lampes électriques, etc.

Ce désir d'accord vient de ce que ces milieux économiques, même quand leurs tendances politiques sont nettement orientées vers la droite, souhaitent un rapprochement politique. Car la situation politique de la France n'est pas sans leur causer du souci. En plus de toutes les difficultés dans les colonies et dans les territoires à mandat, en plus du problème de la dette américaine, la fièvre de la dictature italienne constitue pour la France une préoccupation politique très sérieuse. Il n'est pas question d'un conflit ouvert, mais la tension subsiste et s'aggrave, et la vie économique en souffre.

Mais la vie économique est influencée par les tendances économiques bien plus encore que par les tendances politiques. L'Europe comprend le miracle économique américain, ou, du moins, elle en ressent les effets. L'Europe Continentale paie les frais des mesures de défense que prend l'Amérique contre la prédominance industrielle et économique croissante de l'Amérique. La France se rend parfaitement compte du danger que constitue, pour l'Europe Continentale, l'état de régression où se trouve l'Europe Continentale vis-à-vis des forces financières et économiques qui se développent dans des proportions gigantesques. Avec étonnement et respect, la France voit les efforts que fait l'Amérique pour rationaliser sa vie économique. L'industrie et l'agriculture française veulent s'associer à ce mouvement; elles veulent collaborer avec l'Amérique. Ce désir, dit M. Hirsch, est général, et l'on ne rend également compte que le régime de l'occupation ne peut pas continuer longtemps.

Comment donc l'entendre ? Une entente est impossible selon la méthode de certains hommes politiques français qui disent à l'Allemagne : « Théory, s'est trop peu; offre davantage ».

BILLET PARISIEN La stabilité du Sénat

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 8 JANVIER (MINUIT).

Une des choses qui distinguent les élections sénatoriales des élections législatives c'est que les secondes peuvent donner lieu aux plus grandes surprises, tandis que les résultats des premières peuvent être connus approximativement. L'électeur du député c'est, en effet, « l'homme de la rue » ou du champ. C'est un simple citoyen et non un spécialiste de la politique. Il vote selon son inspiration du moment et la plupart du temps n'appartient pas à un parti nettement franchi. Le même électeur peut voter à gauche ou à droite sans la moindre idée préconçue et selon qu'il juge d'après sa conscience qu'il faut faire pencher la balance politique dans tel ou tel sens. L'électeur du sénateur n'a pas cette liberté d'opinion. Professionnel de la politique, élu lui-même au nom d'un programme, il est plus ou moins l'homme d'un parti. Certes, il faut choisir entre plusieurs candidats pour que ceux-ci ne s'écartent pas trop de la nuance politique qu'il représente lui-même. Mais ce choix est lui-même limité. Il y a des bornes qu'il ne pourrait dépasser.

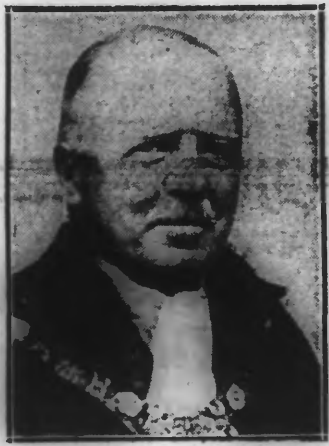
Cette situation des élections sénatoriales ne donne pas lieu, d'une fois à l'autre, à de très grands changements. Les lois constitutionnelles ont voulu que la stabilité du Sénat fût doublement assurée, d'une part par le renouvellement d'un tiers, d'autre part par le recrutement du collège électoral. L'expérience a démontré que le but poursuivi par le législateur a été parfaitement atteint.

En application de tout ceci, les élections de demain ne modifieront pas sensiblement la physiologie politique de la Haute Assemblée. On a prêté quelque fois des idées fausses à l'égard des dernières élections législatives et municipales. Mais cette prudence à gauche, contre-coup de la poussée cartelliste, n'aura pas la signification d'une manifestation antiministérielle.

Dans la Seine et le Rhône, où les progrès des partis de gauche sont plus particulièrement prévus, les grandes vedettes politiques affirment leur attachement à l'opinion nationale. En toute hypothèse, ce n'est pas le Sénat qui menacera l'existence du Ministère Poincaré.

R...

LE LORD-MAIRE SERA FÊTÉ A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS



(Wide World photos.)
M. ROWLAND BLADES
lord-maire de Londres

Paris, 8 janvier. — Une grande réception sera donnée le 21 janvier, à l'Hôtel de Ville, en l'honneur du lord-maire de Londres.

La fête comprendra un concert et un buffet par petites tables.

UN FUMEUR BRULÉ VIF DANS SON LIT
Clermont-Ferrand 8 janvier. — M. Amable Euy, âgé de 64 ans, fumait alors qu'il était couché, lorsque sa cigarette mit le feu à son lit. Il a été brûlé vif.

Ce n'est pas à l'Allemagne d'offrir. Après ce que l'Allemagne a fait, elle a le droit de demander que l'évacuation ait lieu bientôt. Après quoi, l'assainissement de l'atmosphère politique se poursuivra au moyen d'une collaboration économique de plus en plus étroite. M. Hirsch en particulier, se prononce pour la réalisation d'un vaste programme de travaux publics, exécutés en France par l'Allemagne, au titre des réparations. Il vaut mieux, dit-il, payer en travail allemand qu'en devises, dont l'achat provoquerait une disette de crédits.

De tout ce qui précède, M. Hirsch tire la conclusion que la solution définitive du problème des réparations est devenue indispensable, dans l'intérêt même des deux pays. Ce qui empêche une entente à ce sujet, c'est le problème des dettes interalliées. La France ne croit pas pouvoir fixer la somme définitive qu'elle entend réclamer de l'Allemagne avant de savoir elle-même ce qu'elle devra payer à l'Amérique. Or, l'Amérique, de son côté, n'a-t-elle pas un grand intérêt à s'écarter de la paix à régner en Europe, en particulier entre la France et l'Allemagne ? L'Amérique a toujours déclaré qu'en faisant remise des dettes, elle ne réussirait qu'à financer les armements européens avec l'argent du contribuable américain. Mais si l'Allemagne et la France se montreraient prêtes à négocier au sujet de leur dette commune, ne serait-ce pas, dans le sens du désir américain de garantir la paix, une raison idéale pour trouver en Amérique la solution définitive ?

Il est absolument nécessaire que l'Europe, considérée comme un tout, réclame désormais que le problème de ses dettes vis-à-vis de l'Amérique soit bientôt éclairci et réglé. Le problème des réparations allemandes n'est qu'une partie du problème des dettes européennes. Quant au problème des dettes européennes, il est le problème économique le plus important de l'Europe. L'Amérique a souvent déclaré qu'elle désirait avant tout la paix et le bien-être de l'Europe. Si l'Allemagne et la France se présentaient à elle, porteurs d'une proposition de paix définitive, il n'est pas douteux, estime M. Hirsch, que l'Amérique n'accéderait à cette démarche, sans tenir compte des sommes dues, insignifiantes pour elle.

Les candidats à la présidence de la Chambre



M. FRÉDÉRIC BRUNET (Wide World photos.) M. BOULLOUX-LAFONT
tous deux vice-présidents l'an dernier

Les élections sénatoriales

Un discours de M. Millerand devant les délégués sénatoriaux de la Seine

Paris, 8 janvier. — M. Millerand a prononcé, ce soir, devant une réunion plénière des délégués sénatoriaux de la Seine, un discours dans lequel il s'est expliqué plus amplement qu'il ne l'avait fait, lundi dernier, sur le caractère de sa candidature au Sénat. Les délégués étaient au nombre de 250 à 300.

M. Millerand a affirmé solennellement qu'il ne se présentait pas seul, en candidature ayant un caractère d'union nationale. A la veille du scrutin, a-t-il dit, ce qu'il faut, c'est observer jusqu'au souvenir de la période électorale, assurer l'union des républicains qui veulent le redressement de la situation financière, si heureusement commencé, qui veulent le triomphe de la République nationale.

M. Millerand a défendu la politique qu'il soutient. Notre politique extérieure, a poursuivi M. Millerand, est une politique de paix, mais une politique de paix dans la sécurité vis-à-vis de nos anciens ennemis, c'est-à-dire qui, sans mettre en question leur bonne foi, leur loyauté, assure le maintien des éléments de sécurité que constituent, pour nous, des traités de paix et un respect, sans l'occupation de territoires à laquelle il se refuse de songer à renoncer sans avoir le droit fixé; une politique de paix dans l'indépendance économique vis-à-vis de nos anciens alliés, c'est-à-dire qui se refuse à signer un accord dont la ratification aurait pour première conséquence de mettre la France dans l'obligation d'avoir à payer à ses anciens alliés plus qu'elle n'en recevait de l'Allemagne; c'est immoral et c'est impossible. Cette politique d'avenir exige au préalable la réforme financière. La question qui est posée aux électeurs de la Seine est celle-ci : Voteront-ils pour ou contre le gouvernement d'Union nationale ?

M. Millerand a reconnu qu'il méritait les coups que lui portaient les communistes, car il revendique l'honneur d'avoir, en 1920, par la reconnaissance du gouvernement Wrange, de la Russie du Sud, provoqué le défilé des bolchevistes, dans leur guerre contre la Pologne.

Il a rappelé qu'au ministère du Commerce et plus tard dans toutes les situations, il ne cessa de réaliser les réformes sociales qu'il avait préconisées comme militant.

Les paroles de M. Millerand ont été fort applaudies par les délégués sénatoriaux.

M. Louis Dubois, qui présidait la réunion, rendit hommage au caractère de l'ancien Président de la République qui, dit-il, n'a jamais eu qu'un souci, celui de l'intérêt national.

La réunion a été levée sans incident.

LES CHANGES

	VENDREDI	SAMEDI
LIVRE	122.80	122.64
DOLLAR	25.30	25.2775
BELGIQUE	352.00	351.75

(100 belgas)

LA CRISE ALLEMANDE

Qui sera Chancelier ?

Berlin, 8 janvier. — C'est lundi que s'achèvent les vacances des parlementaires allemands.

Les négociations pour mettre fin à la crise gouvernementale vont donc commencer, mais on ne sait pas encore d'une façon précise si le docteur Curtius sera effectivement appelé par le président Hindenburg.

Si M. Stresemann avait voulu, dit un journal anglais ce matin, la crise serait déjà résolue.

Mais M. Stresemann ne veut pas être chancelier; il tient à garder les Affaires étrangères.

D'autre part, les nationalistes montrent toujours leur vif désir de faire partie du prochain gouvernement. Aussi ont-ils une attitude contradictoire. Tandis que, pour l'extérieur, ils semblent montrer de l'indulgence et même de la sympathie pour les accords de Locarno; pour l'intérieur, ils désolent l'un de leurs chefs dont les déclarations sont trop franchement locarnistes.

LE COMPTOL CATALAN

Dix-huit inculpés renvoyés devant le Tribunal correctionnel, dont le colonel Macia et le commandant Riccietti Garibaldi

Paris, 8 janvier. — L'instruction du comptol catalan a été close par le renvoi de dix-huit inculpés devant le Tribunal correctionnel. Le colonel Macia et le commandant Garibaldi ainsi que 16 de leurs complices.

Tous les autres conjurés, au nombre de 25, bénéficient d'un non-lieu.

Les débats s'engageront devant la 12^e chambre correctionnelle, les 20, 21 et 22 courant.

Le journal et la revue l'« Action française »

AINSI QUE QUATRE ŒUVRES DE CHARLES MAURRAS mis à l'index

Paris, 8 janvier. — « La Croix » publie, en première page, un décret de la suprême Congrégation du Saint-Office, condamnant certaines œuvres de Charles Maurras et le journal l'« Action Française ».

Ce décret est signé (par ordre du Saint-Père) par le cardinal Canali.

Le cardinal rappelle que le 15 janvier 1914, la Congrégation préparatoire fut unanime à déclarer que les quatre œuvres de Charles Maurras : « Le Chemin de Paradis », « Anthica », « Les Amants de Venise », « Trois idées politiques », méritaient d'être prohibées.

La Congrégation générale, tenue le 26 janvier 1914, se rangea unanimement à l'avis de la Congrégation préparatoire, laissant la publication du décret à la censure du Souverain Pontife. Elle comprit dans cette prohibition la revue bi-mensuelle « L'Action Française ».

Le 29 janvier 1914, S. S. Pie X déclara de promulguer un décret prohibant « L'Action Française », se réservant, toutefois, le droit d'indiquer le moment où le décret serait publié.

Le 14 avril 1915, S. S. Benoît XV, mis au courant de ce qui précède, déclara que le moment n'était pas venu encore de publier le décret.

Toutes ces choses ayant été rapportées avec soin à notre Saint-Père, par moi, soussigné, assesseur du Saint-Office, Sa Sainteté a jugé qu'il était devenu opportun de publier et de promulguer ce décret du Pape Pie X, tel qu'il est publié aujourd'hui, de telle sorte que ce journal doit être tenu comme prohibé et condamné et doit être inscrit à l'Index des livres prohibés, sans préjudice à l'avenir d'enquêtes et de condamnations pour les ouvrages de l'un et l'autre écrivain.

(Signé) : Canali.

« La Croix » publie également une lettre du Pape Pie XI au cardinal Andrieu, dans laquelle rappelant l'attitude de « L'Action Française » depuis quelque temps, il déclare : « Ce sont ces révélations qui ont mis le comble à la mesure et nous font proscrire le journal « L'Action Française » comme Pie X a proscrire la revue bi-mensuelle du même nom.

LE MOUVEMENT XÉNOPHOB EN CHINE

Les soldats se livrent au pillage

On mande de Changhaï à l'agence Reuter : « Suivant des nouvelles de Kiu-Kiang, la situation est devenue absolument intolérable; les soldats, principalement, se livrent au pillage. Les autorités sont complètement incapables de se rendre maîtres de la situation. La concession britannique a été évacuée. Tous les habitants se sont réfugiés à bord des canonnières du Yang-Tsé. »

Des navires arrivés à Changhaï, venant de Hankou, chargés de réfugiés britanniques. On apprend d'Hankou, de source privée, que toutes les valeurs et les titres en dépôt dans les banques d'Hong-Kong et de Changhaï ont été transférés sur des navires. Jusqu'à présent, le service des douanes fonctionne normalement.

LES ALLEMANDS

jouissent d'un privilège spécial et inexplicable

Londres, 8 janvier. — Le « Daily News », commentant la situation en Chine, estime qu'il est intéressant de noter que les Allemands circulent à Hankou sans être molestés aucunement et portent des brassards blancs que leur ont fournis les Cantonnais, en guise de protection. Bien qu'ils aient perdu tous leurs droits d'extraterritorialité, par le Traité de Versailles, leur commerce, à l'encontre de celui de l'Angleterre, a récupéré la position qu'il occupait avant la guerre.

277.000 CHOMEURS A BERLIN

Berlin, 8 janvier. — Au cours de la semaine actuelle, le nombre des chômeurs s'est accru à Berlin de 8.700 personnes. Le nombre total des sans-travail atteint actuellement 277.000 dans la capitale.

La réforme militaire

UNE INTERVIEW DE M. PAINLEVÉ

La réforme militaire, dit le « Temps », va être une des préoccupations principales de la session parlementaire qui va s'ouvrir. Elle est dès maintenant à l'ordre du jour de l'opinion et prête déjà à des controverses dont la passion n'est pas absente. Nous avons pensé qu'aucune opinion n'était plus intéressante à recueillir que celle du ministre de la Guerre sur ces futurs débats.

Je ne doute pas, a déclaré M. Painlevé, que, durant les mois prochains, les lois militaires ne tiennent une place considérable dans les délibérations du Parlement. On a parlé de dissentiment entre la Commission de l'armée de la Chambre et le Gouvernement. Je suis convaincu au contraire que la collaboration de la commission et du gouvernement sera, demain, comme hier, confiante, cordiale et féconde, et que la tâche sera commune d'aboutir, comme l'affirmait hier encore le président de la Commission.

Vous savez que trois lois distinctes définissent les statuts de l'armée: loi de l'organisation générale, loi des cadres et effectifs, loi du recrutement. Les trois projets de lois déposés par le Gouvernement correspondent donc à ces trois objets.

A une question sur la date où pourrait commencer le service d'un an, le ministre de la Guerre répond :

Pour que le service d'un an soit instauré il faut :

- 1° Que le regroupement de l'armée et le nouveau plan de mobilisation (qui en est inséparable) soient achevés;
- 2° Que l'âge de l'incorporation ait été reporté à 21 ans;
- 3° Que les conditions dites éphémères soient remplies, en particulier que le recrutement de 105.000 militaires de carrière (au lieu de 70.000) soit assuré.

Or, l'exécution du nouveau plan de mobilisation et du regroupement coordonné de l'armée exige « dix-huit mois » à partir de la date où

le décret est signé (par ordre du Saint-Père) par le cardinal Canali.

Le cardinal rappelle que le 15 janvier 1914, la Congrégation préparatoire fut unanime à déclarer que les quatre œuvres de Charles Maurras : « Le Chemin de Paradis », « Anthica », « Les Amants de Venise », « Trois idées politiques », méritaient d'être prohibées.

La Congrégation générale, tenue le 26 janvier 1914, se rangea unanimement à l'avis de la Congrégation préparatoire, laissant la publication du décret à la censure du Souverain Pontife. Elle comprit dans cette prohibition la revue bi-mensuelle « L'Action Française ».

Le 29 janvier 1914, S. S. Pie X déclara de promulguer un décret prohibant « L'Action Française », se réservant, toutefois, le droit d'indiquer le moment où le décret serait publié.

Le 14 avril 1915, S. S. Benoît XV, mis au courant de ce qui précède, déclara que le moment n'était pas venu encore de publier le décret.

Toutes ces choses ayant été rapportées avec soin à notre Saint-Père, par moi, soussigné, assesseur du Saint-Office, Sa Sainteté a jugé qu'il était devenu opportun de publier et de promulguer ce décret du Pape Pie X, tel qu'il est publié aujourd'hui, de telle sorte que ce journal doit être tenu comme prohibé et condamné et doit être inscrit à l'Index des livres prohibés, sans préjudice à l'avenir d'enquêtes et de condamnations pour les ouvrages de l'un et l'autre écrivain.

(Signé) : Canali.

« La Croix » publie également une lettre du Pape Pie XI au cardinal Andrieu, dans laquelle rappelant l'attitude de « L'Action Française » depuis quelque temps, il déclare : « Ce sont ces révélations qui ont mis le comble à la mesure et nous font proscrire le journal « L'Action Française » comme Pie X a proscrire la revue bi-mensuelle du même nom.

Deux vapeurs turcs sombrent dans la Mer Noire

VINGT-CINQ NOYÉS
Londres, 8 janvier. — On mande de Sébastopol à l'agence Reuter que deux vapeurs turcs ont coulé, aujourd'hui, au cours d'une violente tempête au large des côtes de Crimée. Vingt-cinq personnes ont été noyées.

200 PERSONNES ONT ETÉ TUÉES au cours des récents orages au Caucase

Des télégrammes de Moscou annoncent que plus de deux cents personnes ont été tuées au cours des récents orages qui se sont abattus sur la région du Caucase.

LA DANSE SUR LA NEIGE

UNE FEMME DE LA RÉGION DE SAINT-MORITZ

en costume du pays, danse sur la neige, au son des instruments de musiciens suisses

On mande de Saint-Moritz à l'agence Reuter : « Une femme de la région de Saint-Moritz, en costume du pays, danse sur la neige, au son des instruments de musiciens suisses. »

UN INCENDIE DÉTRUIT TROIS BARAQUEMENTS à Wasquehal

Le long du canal, rue des Allées, à Wasquehal, se trouve une agglomération de neuf baraquements habités par de nombreux étrangers et appartenant à M. Arthur Vandecastelle, marchand de matériaux, rue du Fresnoy, à Roubaix.

C'est dans ce quartier que samedi soir, vers dix heures, un incendie se déclara.

TREIZE PERSONNES SANS ABRI

« Les trois baraquements anéantis étaient habités respectivement par M^{me} V^{ve} Kempekers et ses cinq enfants; par M. et M^{me} Magris, leur enfant de 2 mois et leur frère; tous trois sujets italiens, et le troisième par M. et M^{me} Vandembulcke et leur belle-sœur, de nationalité belge.

Les voisins se sont offerts pour héberger ces malheureuses familles sans abri, qui n'ont même pas su sauver leurs économies.

On ne connaît pas encore le montant des dégâts.

LES ACHATS DE MONNAIE D'ARGENT

Paris, 8 janvier. — La Banque de France reprendra, à partir du lundi 10 janvier, les achats de monnaie d'argent, au prix de 0 fr. 35 par gramme d'argent fin.

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE

EN FRANCE

Nantes, 8 janvier. — La grippe qui sévit dans la région a affecté la ville de Nantes, où l'on enregistre une moyenne de vingt décès par jour, pour une population voisine de 200.000 habitants.

A Roanne
Roanne, 8 janvier. — L'épidémie de grippe va croissant à Roanne. Dans la semaine du 31 décembre au 6 janvier, on a enregistré cinquante-neuf décès.

EN NORVÈGE
Oslo, 8 janvier. — L'épidémie de grippe qui sévit actuellement en Norvège a pris des proportions inquiétantes.

Dans plusieurs villes, les écoles et les cinémas ont été fermés et toutes les réunions publiques interdites, à l'exception des services religieux.

LES CHUTES DE CHEVAL
DU PRINCE DE GALLES
Londres, 8 janvier. — Le « Daily Express » rapporte que le cheval du prince de Galles, alors que celui-ci était à la chasse à Melton-Mowray, marqua une palme dangereuse et tomba. Le prince réussit à se dégager, mais non sans se faire une entorse grave au poignet gauche.

Bien que souffrant beaucoup, il put remonter à cheval et finir la course.